CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR

ASSEMBLEE GENERALE du 24 JUIN 2021

RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2020

Au cours de l'année 2020, mon prédécesseur Monsieur Didier Cardon a exercé ses fonctions jusqu'à l'Assemblée Générale du 17 septembre 2020. Après cette date, il m'a transmis les dossiers financiers de la Section comprenant les opérations effectuées du 1er janvier au 17 septembre 2020.

Au 1er janvier 2020 le solde bancaire de la Section chez BRED était		**9 617,67 €**
Recettes :		
Allocations semestrielles et exceptionnelles reçues du Siège		5 016,00 €
allocations semestrielles	1 516,00 €	
Prix Honneur en Action	3 500,00 €	
produits des manifestations au profit des seuls sociétaires (déjeuner après l'AG)		240,00 €
dons reçus des Sociétaires (rétrocédés à hauteur de 50%)		1 185,00 €
Total des recettes année 2020		**6 441,00 €**
Dépenses :		
Frais de fonctionnement		589,36 €
Prestige de l'Ordre au profit de personnes extérieures à la SMLH		5 550,00 €
SOS Villages d'Enfants	500,00 €	
cotisation Comité d'Entente des Associations de Combattants et Victimes de Guerre du 12ème Arrdt	50,00 €	
Biblionef correspondant au prix HEA	3 500,00 €	
Biblionef participation de la Section	1 500,00 €	
Frais d'Assemblée Générale		1 108,96 €
Total dépenses année 2020 :		**7 248,32 €**
Au 31 décembre 2020 le solde bancaire de la Section chez BRED		**8 810,35 €**

Cette situation montre que :

- les allocations du Siège sont en augmentation 1 516 € / 1 164 €
- mais que les dons reçus sont en diminution 1 185 € / 1 903 €

Lors de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2020, le Délégué Général a indiqué que désormais les dons des sociétaires lorsqu'ils sont dédiés à une action précise de la Section, sont intégralement reversés à la Section par le Siège.
Les frais de fonctionnement sont en diminution de 25% : 589 € / 793 €, ceci résulte pour partie du ralentissement de l'activité de la Section à cause des restrictions sanitaires mais aussi de la diffusion du Ruban Rouge majoritairement par mail
Les frais d'Assemblée Générale sont aussi en diminution de 24% : 1108 € / 1458 €.
Les comptes présentés ci-dessus ont été approuvés par le Bureau de la Section et ils ont été communiqués au Siège par lettre cosignée par le Président de Section et le trésorier.

Jacques Kunvari trésorier